

terres de l'étagement du *qolla* ont constitué un temps un nouveau front agricole et de peuplement, comme l'avaient été jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle les conquêtes territoriales des rois du Wolaita. Même ces régions au climat incertain sont désormais pour l'essentiel colonisées. Un rappel, en second lieu, du passé antérieur à la conquête amhara, sans lequel on ne peut comprendre la dimension sociopolitique du territoire wolaita, base de sa reconnaissance actuelle comme région constitutive de l'ensemble éthiopien. Si ethnies et territoire se sont construits ensemble, « dans le cas wolaita, le critère de l'homogénéité ethnique demeure le fondement constitutif du territoire, beaucoup plus déterminant que la singularité des paysages dans la reconnaissance d'une identité wolaita » (p. 128).

Une seconde partie, de loin et logiquement la plus longue, traite du cœur du sujet, le processus d'intégration à l'espace national en construction, appréhendé par le bas, en l'occurrence par le cas du Wolaita. Cette intégration, qui s'étale sur plus d'un siècle, se déroule sous quatre régimes politiques différents : l'empire conquérant de Ménélik II ; celui modernisé du Négus, avant mais surtout après la conquête italienne ; la période du Derg, régime socialiste autoritaire ; enfin, l'actuel régime du EPRDF (Ethiopian People's Revolutionary Democratic Federation). Elle est à l'œuvre avec un certain succès à travers le contrôle de la terre, de l'allocation et de la destination des ressources qui y sont produites. De peuple assujéti à de lourdes prestations en nature au début de la conquête, les Wolaita deviennent un temps Wolamo, peuple et territoire dédiés à la fonction de pourvoyeur de céréales (*tef*), mais aussi de café pour la couronne puis pour les régions du Nord. Cette réputation de grenier à grain en fit ensuite le terrain d'expérimentation tout désigné de la révolution verte éthiopienne, centrée sur la production intensive de maïs, là encore pour alimenter le marché intérieur. Entamé sous le règne du négus avec l'aide de la Banque mondiale et de projets de développement bilatéraux, cette modernisation agricole se prolongea sous le régime socialiste à partir de 1974, et même après son renversement en 1991. Cela entraîna une recomposition effective et radicale de l'espace et du système agraire, désormais intégrés à l'espace national – intégration qui ne fut pas linéaire et fut même doublée d'une résistance à l'assimilation amhara.

L'intégration culturelle, ou amharisation, via l'école et les Églises, s'avéra en effet beaucoup plus résistible. Les Églises protestante et catholique ont été et sont de bons refuges contre l'Église orthodoxe amhara, qui reste minoritaire, et l'école a véhiculé les fondements de l'identité wolaita. C'est en définitive dans l'analyse de l'organisation du territoire que l'auteure peut dire qu'elle correspond bien au modèle éthiopien : par son organisation de base en unités de voisinage, regroupées dans les mêmes entités administratives à travers toute l'Éthiopie, les *qebele*, puis les *woreda* auxquels tout un chacun se réfère. La division en étagements altitudinaux remplissant chacun leur fonction

agraire est également commune à toute la montagne éthiopienne. Et c'est enfin dans la polarisation du territoire sur sa ville capitale que le Wolaita fonctionne aussi sur le même modèle que les autres composantes régionales éthiopiennes. Cette intégration s'est politiquement traduite par la reconnaissance, en 2000, du Wolaita comme *zone*, entité administrative constitutive des régions-États autonomes composant désormais l'État fédéral, soit plus de 100 ans après avoir été soumise au statut quasi corvéable de *madbet* (table du roi) par Ménélik II.

Une dernière partie, bien qu'intitulée « À la recherche du territoire perdu », est plutôt consacrée, à travers l'analyse de la situation actuelle, au bilan et aux perspectives de ce processus. La crise actuelle qui parachève cette intégration n'est pas propre au Wolaita, même si elle y connaît des accentuations particulières. La pression démographique, les impératifs de l'agriculture marchande et leur commun effet induit de saturation foncière tendent à faire éclater les structures existantes. La combinaison complexe d'un appauvrissement et d'un endettement des paysans, de la vulnérabilité accrue des systèmes de culture confrontés de façon récurrente à des épisodes climatiques défavorables, conduit à l'émigration non plus seulement vers la capitale régionale, mais vers tous les bassins d'emploi possibles. Les Wolaita y entrent en contact mais aussi en concurrence avec d'autres Éthiopiens en quête des mêmes moyens de survie. Ils n'ont plus les ressources suffisantes pour aider les leurs restés au pays, voire pour revenir eux-mêmes dans une région restée strictement agricole. Cette « ouverture forcée » vers le reste du pays s'accompagne de frustrations, de revendications et de réflexes de replis identitaires, comme l'ont montré les événements violents survenus dans la capitale Soddo en novembre 2000 et qui sont rappelés et analysés en ouverture de la conclusion générale.

Comme le souligne A. Gascon dans sa postface, plutôt qu'« éthio-pessimiste », le diagnostic porté sur l'une des sociétés méridionales d'Éthiopie relèverait davantage d'un « éthio-réalisme » fondé « sur une démarche rigoureuse, argumentée et qui emporte la conviction » (p. 417). Un ouvrage à recommander pour qui veut une analyse claire et concrète, à partir d'un point de vue qui est aussi mais pas seulement « local », de la fin d'une phase de la construction nationale éthiopienne.

**François Verdeaux**

(IRD, France)

francois.verdeaux@ird.fr

### **Survivre à l'inondation : pour une ethnologie de la catastrophe**

Julien Langumier

ENS Éditions, 2008, 360 p.

Dans le domaine de la gestion des risques, et en particulier des risques d'inondation, un accent important

a récemment été mis sur la promotion de l'information et de l'activation d'une dite « culture du risque ». Cette évolution notable émane principalement des limites attestées des politiques basées sur la technique et la maîtrise des inondations par les experts ou la puissance publique. Face à cet enjeu, les regards anthropologiques s'avèrent pertinents en ce qu'ils permettent une compréhension fine de la relation entretenue par les habitants avec le risque et la catastrophe. Le regard que nous propose Julien Langumier dans son ouvrage est de ceux-là. Il y restitue le travail ethnographique qu'il a mené durant sa thèse à Cuxac-d'Aude, village du Sud de la France dramatiquement inondé en novembre 1999. Si les projecteurs des médias sur la catastrophe orientèrent son intérêt pour le site, son regard d'ethnologue se porta sur le retour à l'anonymat d'un village sinistré, sur ce qui se passe lorsque le sujet disparaît de la chambre d'échos des médias et que ceux qui (sur)vivent dans cette zone à risque s'en retournent à leur quotidien. À travers une monographie thématique, J. Langumier va ainsi restituer les modes d'appropriation de la tragédie au niveau local. Cette étude de cas, pour locale qu'elle soit, a une portée générale en ce qu'elle « enseigne et renseigne sur les façons d'explorer anthropologiquement ces matériaux ténus, réels ou virtuels, écrits ou oraux, conscients ou inconscients qui ordonnent désormais la vie des gens qui résident là » (Zonabend, préface, 2008). Son travail de thèse tout comme l'ouvrage qui en rend compte s'organisent en trois temps, traduisant la dynamique de la recherche qui a progressivement réinscrit l'événement dans le quotidien : l'événement-récit, l'événement-cause et l'événement-mémoire.

La première partie – l'événement-récit et les pratiques de témoignages – retrace les débuts de l'enquête, marqués par la volonté des personnes interrogées de raconter la catastrophe. L'auteur nous livre fidèlement ce « pathos des inondations » (chapitre 1) et nous montre, avec l'appui de nombreux extraits d'entretiens, comment le récit de la catastrophe apparaît comme un passage obligé pour la personne touchée. Ce récit prend la forme d'un monologue exalté, performatif et dramatique, aux structures discursives toujours similaires. Le discours personnel, retraçant un vécu singulier, s'inscrit dans un drame collectif, lui conférant une valeur. L'interpénétration des registres individuel et collectif est continue, que ce soit pour se justifier par le témoignage, qualifier la catastrophe ou rendre public son récit. Ce récit public de la catastrophe trouve ses limites dans les silences et les non-dits. L'analyse de ces « creux du discours » permet au lecteur de mieux appréhender le traumatisme latent que son expression, sous le mode de l'évidence, par les victimes qui reconnaissent avoir subi un choc. Enfin, l'auteur met en perspective ce matériau ethnographique avec les troubles psychiques, en développant les aspects psychologiques du drame. Il veut montrer combien les émotions qui font suite à la

catastrophe deviennent des objets parmi d'autres, saisis par les différents groupes pour les faire valoir sur la scène publique. Cette volonté lui fait cependant établir quelques raccourcis de ce champ nosographique, qui auraient pu s'enrichir d'appuis bibliographiques plus nombreux en psychologie. Dans un second chapitre, J. Langumier analyse plus finement le statut nouveau de ces habitants inondés, celui de sinistré. Il étudie comment se vit cet univers domestique inondé, comment se jouent les trajectoires des objets domestiques après la catastrophe, et, ce faisant, nous montre la reconstruction d'un ordre intégrant la catastrophe. Il démontre que le terme de sinistré définit autant une précarité individuelle qu'une dynamique collective, et analyse la manière dont les dons et les indemnités versées à la suite d'une catastrophe naturelle participent autant à la stigmatisation qu'à la réparation. Son regard va du particulier au général : « Le terrain de la catastrophe – affirme-t-il – rejoint en ethnologie celui de l'ordinaire et du quotidien dans la mesure où l'attention portée aux pratiques, toujours singulières, tend à relativiser l'évidence des représentations généralisantes et homogénéisantes. »

La deuxième partie – l'événement-cause et la logique de l'accusation – rend compte des explications de la catastrophe tant du point de vue des habitants que de celui des gestionnaires. L'auteur nous montre ici la « nécessité d'expliquer un événement que l'on ne peut nommer » tant il est hors norme. Il fait la lumière sur le même appel de sens auquel les sinistrés, les gestionnaires, mais aussi l'enquêteur se trouvent confrontés. Il choisit ainsi de placer les riverains et les gestionnaires sur le même plan et se positionne volontairement dans une perspective unitaire de l'analyse des explications. Fort des parallèles établis avec les interprétations de la maladie, J. Langumier développe pourquoi les éléments matériels ne suffisent pas à défaire les choses. Il démontre à quel point « expliquer » est subjectif, s'étaye sur l'histoire personnelle des individus et fait ici largement appel à une logique de l'accusation inscrite dans la configuration du village et dans les jeux d'acteurs des gestionnaires. En établissant comment l'objet de la catastrophe s'enrichit et se complexifie par la prise en compte de la singularité de la société locale et de la spécificité d'une histoire, son analyse met brillamment à mal les discours homogénéisants sur « la culture du risque ».

La troisième partie – l'événement-mémoire et les ressources identitaires – réinscrit la catastrophe dans le quotidien du village. L'auteur analyse ici tout autant les discours que les pratiques des habitants, pour retracer « le retour à la normale » du village sinistré. S'appuyant toujours sur de nombreuses citations d'acteurs, il rend compte « des pratiques qui disent tout autant que des paroles qui taisent », chez des riverains désireux de « faire taire la peur de la catastrophe et [de] continuer à vivre là ». Suivant la manière dont la catastrophe se réinscrit

dans la configuration sociale du village, J. Langumier oriente l'enquête sur les tensions identitaires du village. Il montre ainsi combien le risque n'est pas nécessairement un élément central de la relation habitante et combien celui-ci peut être supplanté par de nombreux autres enjeux et problèmes. La catastrophe de 1999, ressource identitaire des nouveaux habitants, entre en concurrence avec le passé viticole du bourg pour affirmer son appartenance au village. L'auteur s'interroge alors sur l'intégration de l'expérience du drame et son utilisation dans les tensions entre anciens et nouveaux. Mobilisant avec justesse les concepts de Nora de « milieu de mémoire » et de « lieu de mémoire » (cf. Nora, P. [Ed.], 1984. *Entre mémoire et histoire, Les lieux de mémoire. 1, La République*, Paris, Gallimard, VII-XLII), il montre comment les deux rapports distincts à la catastrophe des anciens et des nouveaux rappellent cette opposition entre une mémoire que l'on pourrait dire « réelle » et une autre que l'on pourrait dire « voulue ».

L'intérêt de cet ouvrage pour enrichir les réflexions actuelles sur le risque apparaît alors évident : partant d'un objet spectaculaire qu'est une catastrophe naturelle, J. Langumier, au travers de son enquête ethnographique,

est parvenu à rendre compte de l'épaisseur socio-historique d'un territoire et permet de saisir avec justesse comment l'événement fait sens localement. Fort de son terrain, il défend la thèse d'une expérience de l'inondation qui ne saurait se traduire de manière mécanique en une culture du risque – comme le voudraient les gestionnaires – et démontre que le rapport au danger se joue avant tout dans la relation à autrui, dans le besoin de se situer les uns par rapport aux autres. Ainsi, dans une optique de questionnement des dispositifs d'information et de prévention des inondations, cette ethnographie de la catastrophe invite à explorer de nouveaux terrains. Des travaux complémentaires pourraient ainsi enrichir le regard anthropologique sur le risque et la catastrophe, en se situant par exemple plus à distance de l'événement, quand le quotidien et la routine sont à l'œuvre. Comment se vit simplement « la possibilité d'une inondation », alors qu'aucune ne s'est montrée dans un passé récent ?

**Séverine Durand**

(UMR G-EAU, Cemagref, Montpellier, France)  
severine.durand@cemagref.fr